



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 06/04/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012
D - 2012 / 150

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

Projet NODE. Demande de subvention. Autorisation.

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux met en œuvre un ensemble d'actions en faveur du développement de l'économie créative et de l'essor de la filière numérique sur son territoire.

Le territoire communal concentre, aux côtés d'entreprises numériques déjà bien établies, un ensemble de TPE, Entreprises individuelles, EURL, Auto entrepreneurs, salariés en portage ou en Coopérative d'activités et d'emploi exerçant dans les métiers suivants : développeurs, infographistes, animateurs communautaires, modérateurs, responsables d'audience internet, chefs de projets, intégrateurs, chargés d'études, consultants, rédacteurs, journalistes, webmestres, salariés itinérants...

Une étude de marché a conclu à une forte attente de ces acteurs économiques de pouvoir bénéficier d'espaces professionnels d'un type nouveau proposant :

- une grande souplesse d'accès
- une organisation favorisant le travail collaboratif
- une animation en écosystème innovant et créatif
- une plateforme de promotion et de diffusion des nouveaux usages et services numériques

Considérant le dynamisme croissant de Bordeaux dans ces filières d'avenir porteuses de créations d'entreprises et d'emploi, mais également le retard en termes d'infrastructures favorables à l'éclosion d'une véritable compétence numérique, complémentaires des efforts engagés au sein de la pépinière éco-créative des Chartrons et des actions initiées pour la constitution de grappes d'entreprises dans les quartiers de Bordeaux, la Ville de Bordeaux a décidé d'ouvrir un espace de travail collaboratif et d'animation, baptisé "NODE", qui sera destiné aux acteurs du numérique, locaux ou extérieurs.

Ce local, propriété de la Ville, est situé dans la "salle de la Renaissance", 12 rue des Faussets dans le quartier Saint-Pierre. Il répond par sa situation et son agencement aux besoins exprimés par la profession d'exercer leur activité dans un esprit collaboratif en rompant l'isolement, en intégrant des équipes projets, en disposant d'un espace professionnel équipé où accueillir leurs clients ou organiser des rendez-vous en visioconférence.

Lors de notre séance du conseil municipal du 30 mai 2011 nous avons voté le lancement d'un appel à candidatures pour l'animation et la gestion de ce lieu. Ce dernier s'est soldé par le choix de l'association Aquinum représentative des professionnels qui constituent le cœur de cible du futur « NODE ».

Des travaux de mise en conformité, d'accessibilité et d'adduction du très haut débit (estimés à 195 990 euros HT) doivent être entrepris, avec pour objectif de livrer les lieux à l'exploitation à l'automne 2012.

Ce projet constitue une excellente préfiguration ainsi qu'un dispositif pilote pour l'ensemble des développements futurs dans l'agglomération tels la cité numérique qui verra le jour à Bègles dans le cadre de l'opération Euratlantique.

Il est inscrit dans le contrat de co-développement 2012-2014 entre la CUB et la Ville (fiche action 83), approuvé lors du dernier conseil municipal.

La CUB est susceptible d'intervenir à hauteur maximum de 50.000 euros.

Il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter cette subvention à la CUB
- signer tout document afférant à cette subvention
- encaisser cette subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE